

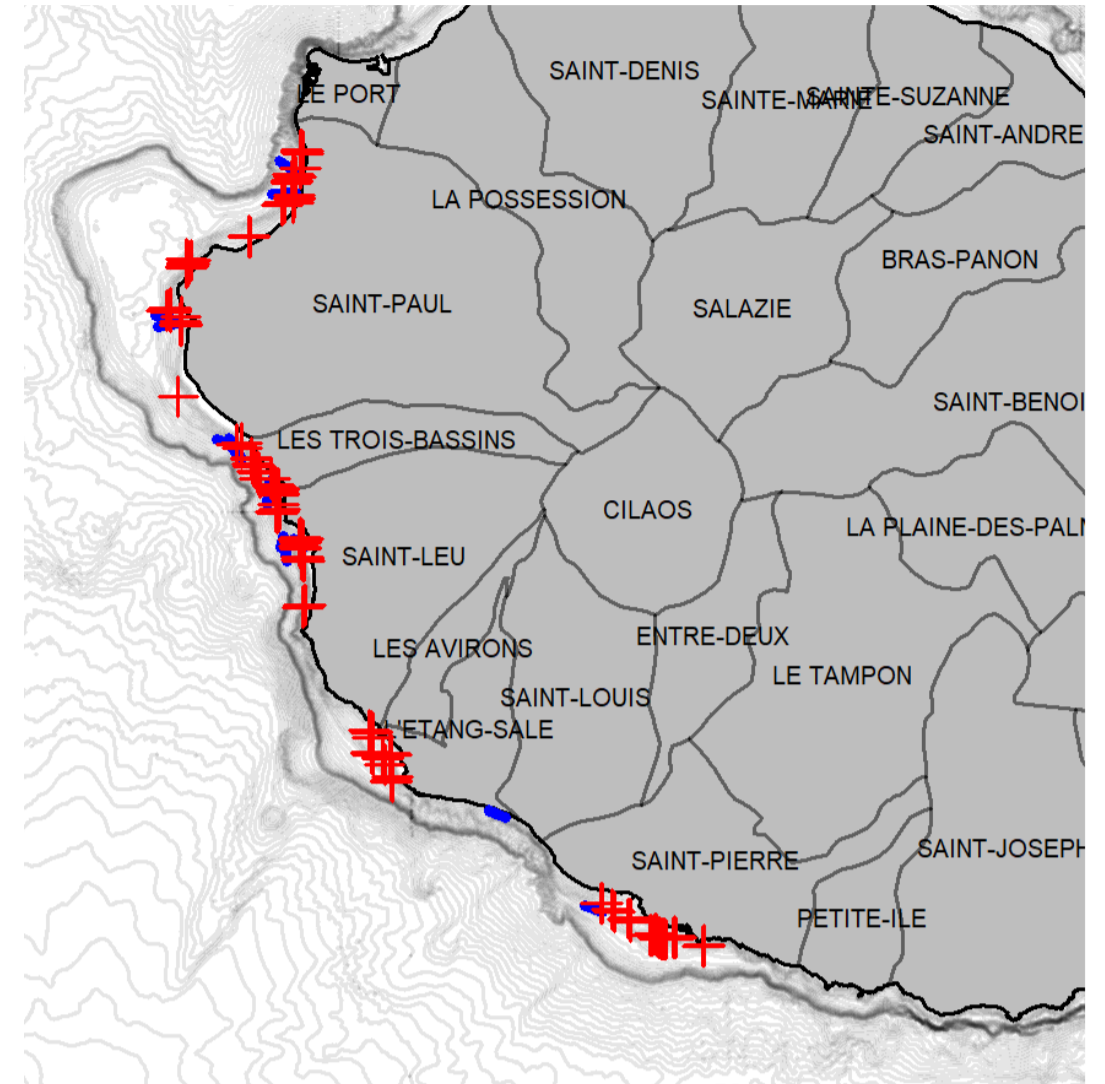
DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Les conditions météorologiques ont été difficiles sur cette fin d'année 2019, avec des passages orageux et des vents forts, à la fois dans le nord et le sud de la zone de déploiement.

La Baie de Saint-Paul a été laissée sans opérations pour permettre de mener des opérations de suivi des filets en test installés par le Centre Sécurité Requin.

Suite à une observation de requin dans la Zone de Protection Renforcée de la Réserve Marine à Boucan Canot, trois jours d'opérations de pêche post-observation ont été menés dans ce périmètre, avec la pose de 10 PAVAC: aucune capture, ni ciblée ni accessoire, n'a été réalisée au cours de ces 72 heures.

	NOMBRE DE JOURS DE PECHE DANS LE MOIS	NOMBRE DE PHF POSÉES DANS LE MOIS	NOMBRE DE PAVAC SMART DRUMLINE POSÉES DANS LE MOIS	NOMBRE DE JOURS DE PECHE AVEC OBSERVATEUR DANS LE MOIS	NOMBRE DE JOURS DE PECHE POST OBSERVATION DANS LE MOIS	NOMBRE DE JOURS DE PECHE POST ATTAQUE DANS LE MOIS
BAIE DE ST-PAUL	8	2	37	2	0	0
SAINT-GILLES	14	3	32	5	3	0
TROIS-BASSINS	13	4	25	4	0	0
SAINT-LEU	13	4	45	3	0	0
L'ETANG-SALE	9	0	30	2	0	0
SAINT-PIERRE	13	4	79	3	0	0
AUTRES	0	0	0	0	0	0



Palangre Horizontale de Fond (PHF)
 Palangre Verticale avec Alerte de capture (PAVAC)

CAPTURES 12 REQUINS CIBLÉS 13 PRISES ACCESSOIRES

CAPTURE DES REQUINS CIBLÉS

- 1 requin bouledogue F 2,34 m / vivant, prélevé / St-Pierre
- 1 requin bouledogue F 3,14 m / vivant, prélevé / St-Gilles
- 1 requin bouledogue F 1,88 m / vivant, prélevé / St-Leu
- 1 requin tigre F 2,19 m / vivant, prélevé / St-Gilles
- 1 requin tigre F 2,61 m / vivant, prélevé / St-Pierre
- 1 requin tigre F 3,43 m / vivant, prélevé / St-Pierre
- 1 requin tigre F 2,62 m / vivant, prélevé / Baie de St-Paul
- 1 requin tigre F 2,80 m / vivant, prélevé / St-Gilles
- 1 requin tigre F 3,39 m / vivant, prélevé / St-Gilles
- 1 requin tigre F 2,37 m / vivant, prélevé / St-Gilles
- 1 requin tigre M 3,50 m / vivant, prélevé / St-Leu
- 1 requin tigre M 2,79 m / vivant, prélevé / St-Gilles

CAPTURES RELACHEES VIVANTES

- 1 requin de type Carcharhinidé non identifié F 1 m / vivant, relâché après marquage externe / Baie de St-Paul
- 1 requin non identifié / échappé / Baie de St-Paul
- 1 raie aigle F 1,20 m / vivante, relâchée / St-Gilles
- 1 raie pastenague brune M 1,50 m / vivante, relâchée / St-Gilles
- 1 raie pastenague brune M 1,60 m / vivante, relâchée / St-Gilles
- 1 raie pastenague brune F 1,20 m / vivante, relâchée / St-Gilles
- 1 raie pastenague tachetée F 1 m / vivante, relâchée / St-Gilles
- 1 raie pastenague tachetée F 1 m / vivante, relâchée / St-Pierre
- 1 raie pastenague tachetée F 1 m / vivante, relâchée / Trois Bassins
- 1 diodon bouffe tangué 30 cm / vivant, relâché / Baie de St-Paul
- 1 carangue gros-tête 1,40 m / vivante, relâchée après marquage externe / St-Leu
- 1 tortue verte 1,10 m / vivante, relâchée / St-Pierre

CAPTURES MORTES

- 1 carangue gros-tête 1,20 m / trop fatiguée pour être relâchée, conservée à bord / St-Gilles

TOTAL CUMULÉ

de mars 2018 au 31 déc. 2019

BOULEDOGUE

32

TIGRE

124

TAUX DE SURVIE

DES ESPECES ACCESSOIRES

83%

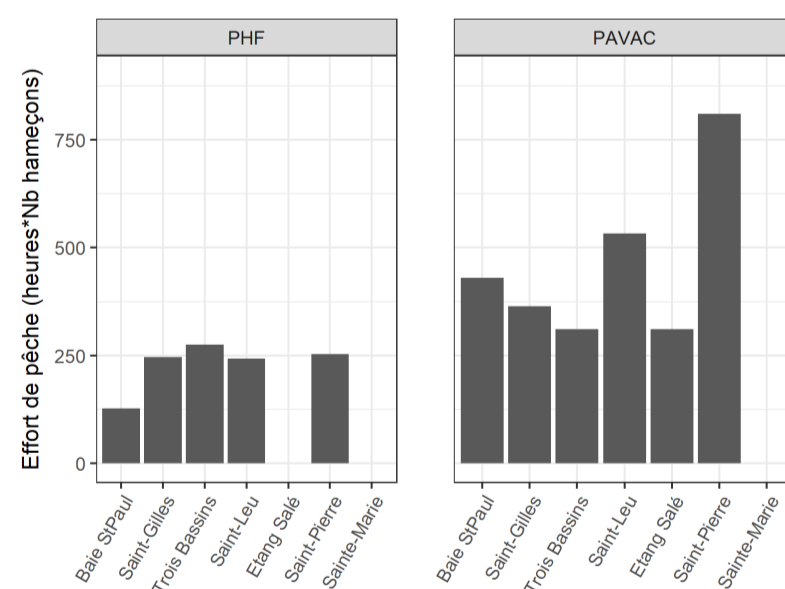
de mars 2018 au 31 déc. 2019

7 NAVIRES ENGAGÉS

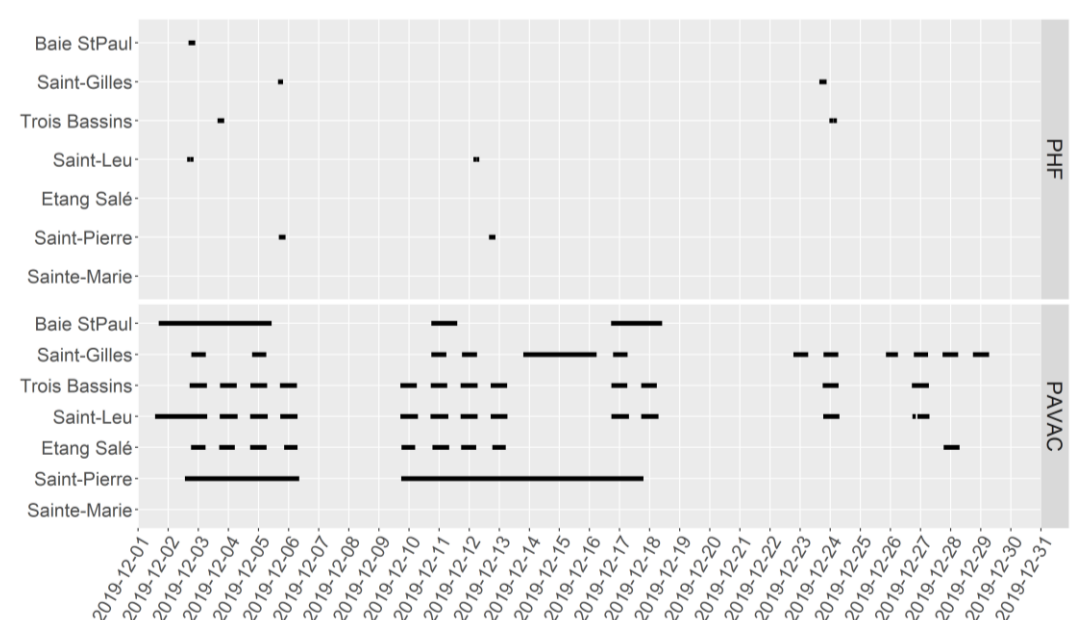
au 31 déc. 2019

55 586 HEURES DE PÊCHE CUMULÉES

au 31 déc. 2019



EFFORT DE PÊCHE au 31 déc. 2019



COMMENTAIRES

Au cours du mois de décembre 2019, trois nouveaux requins bouledogue ont été capturés, dont une femelle de plus de 3 m qui venait de mettre bas. Ces captures en pleine période estivale, suivant les deux précédentes en novembre, alors même que les pluies de saison n'avaient pas encore véritablement commencé, constituent un indicateur de la fréquentation rémanente des requins bouledogue dans les eaux côtières de l'ouest de La Réunion, et doivent inciter à la plus grande prudence.

De nombreuses captures de requins tigre ont eu lieu, suite en particulier à l'arrivée d'eau douce après les fortes pluies de saison à partir du milieu du mois.

Un requin de type Carcharhinidé a été libéré après marquage externe, sans que l'espèce n'ait encore pu être déterminée: les analyses génétiques menées par l'Université de La Réunion sur la base des échantillons de peau prélevés au cours des opérations de pêche et de relâche devraient permettre de lever le doute sur ces captures de petits requins, dont l'espèce est très difficile à mettre en évidence sur la base des seules observations réalisées en mer et au cours de la manipulation, forcément rapide, de ces animaux avant leur relâche.

Une autre tortue verte (*Chelonia mydas*) a été retrouvée maillée dans le cordage d'une PAVAC, toujours à Saint-Pierre près du Pic du Diable: l'analyse des vidéos prises pendant les différentes captures de ces reptiles pourraient permettre de savoir s'il s'agit du même individu qui aurait ainsi été capturé plusieurs fois dans cette même zone.